

PLU de Clisson : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 23 juin 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Clisson (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 19 avril 2026. Il délimite 85 zones, dont 27 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 23 juin 2026.

- Le PLU de Clisson s'applique dans sa version du 19 avril 2026 ; nous publions 10 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 85 zones : 27 urbaines (U), 4 à urbaniser (AU), 41 agricoles (A) et 13 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Clisson occupe le rang 97 par le nombre de zones délimitées : 2 zones de plus que la médiane du département (83 zones).
- 610 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Clisson depuis 2013, pour 789 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	85 zones
Zones urbaines (U)	27 zones
Zones à urbaniser (AU)	4 zones
Zones agricoles (A)	41 zones
Zones naturelles (N)	13 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	CLISSON
Version du	19 avril 2026
Partition GPU	DU_44043
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/10extraits
Règles extraites	DU_44043/a247bfcc86ce37dac6ebada3601e5f4e/44043_règlement_20250709.pdf
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Clisson

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	27 février 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	29 mars 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOME2322937C du 29 avril 2024. Le critère géotechnique est satisfait : la présence d'argiles sensibles au phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols est avérée dans plus de 3 % du territoire communal. Le critère météorologique est satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour supérieure à 10 ans.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, P-LU, P-SMA, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 23 juin 2026. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/clisson-44043>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les services d'urbanisme publics annexés à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de plus près les règles applicables pendant 18 mois, le site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Clisson : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Plans de prévention des risques naturels prescrits

Plans de prévention des risques technologiques approuvés

Potentiel radon

Base GASPAREXTRAITE LE

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053586381>

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Risque industriel, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses

Sécheresse

2 plans

Inondation

1 plan

1 plan

Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées

21 septembre 2026

Le site patrimonial remarquable de Clisson

Sites patrimoniaux remarquables

Plan de gestion en vigueur

Première protection créée le

Plan en vigueur du

1 site

AVAP

25 avril 1994

21 mars 2019

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

Ua, Ub, Uec1, Uec2, Uec3, Uei, Uei1, Uh, Ui, Uic, Ulp, Ulp1, Ulp2, Uz, Uz1, Uz2
1AUei, 1AU1, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

44043

44190

CA Clisson Sèvre et Maine Agglo

Loire-Atlantique

Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

85 zones

85 zones

85 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Gorges (3,8 km)

Gétigné (3,9 km)

Saint-Hilaire-de-Clisson (5,5 km)

Monnières (7,1 km)

Saint-Lumine-de-Clisson (7,7 km)

143 zones

73 zones

101 zones

64 zones

83 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/clisson-44043>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Clisson : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Boussay (8,7 km)	151 zones
Maisdon-sur-Sèvre (9,7 km)	101 zones
Remouillé (11,2 km)	87 zones
Aigrefeuille-sur-Maine (11,3 km)	55 zones
Saint-Fiacre-sur-Maine (12,9 km)	82 zones
La Haie-Fouassière (12,9 km)	199 zones
Château-Thébaud (14,0 km)	47 zones
La Planche (15,2 km)	46 zones
Haute-Goulaine (15,7 km)	207 zones
Vieilleville (17,9 km)	57 zones
Mouzillon (4,0 km)	175 zones
Montbert (15,9 km)	157 zones
Le Pallet (8,2 km)	139 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/clisson-44043>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.